

1^o Combien coûte l'administration du département de l'Aqueduc?

—Les dépenses de l'administration du département de l'Aqueduc, en 1904, s'élèveront approximativement à \$167,000.

2^o Quel est le montant de l'intérêt payé sur le capital engagé dans l'aqueduc de Montréal?

—L'intérêt payé sur le capital investi dans l'aqueduc de Montréal, au taux moyen, soit 4% sur \$9,229,210, est de \$369,168.

3^o Quel est le coût approximatif de la perception des taxes d'eau?

—Le coût approximatif de la perception de la taxe de l'eau est, à 5% sur \$890,000, de \$44,500.

4^o A quel chiffre s'élèvent les dommages payés annuellement par la Ville pour inondations et autres accidents provenant du système de l'aqueduc?

—Le montant des dommages payés, résultant de l'exploitation de l'aqueduc; (moyenne des quatre dernières années), \$3,700.

* * *

Déposé sur le bureau.

RAPPORTS

3. De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement (1) d'un montant de \$200 pour réparer les ateliers de la rue Sanguinet; (2) d'un montant de \$733.57 pour terminer certains trottoirs permanents.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

4. De la Commission des Marchés, à l'effet de payer, à même les crédits de cette année, un compte en souffrance de MM. Rollin, Parizeau & Cie., se montant à \$12.64.

Sur proposition de M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

5. De la Commission de Police *re* enquête du département de Police.

Question différée.

ORDRE DU JOUR

6. Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motions suivants :

(1) De M. l'échevin Lavallée, à l'effet d'amender le règlement No 254;

(2) De M. l'échevin Chaussé, à l'effet d'amender les règlements Nos 210 *et al.*

(3) De M. l'échevin Ames pour édicter un règlement à l'effet d'empêcher les gens de flâner;

(4) De M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet d'édicter un règlement pour réduire la taxe de l'eau,

Sur proposition de M. l'échevin RICARD, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: De prier le greffier de la Ville de préparer des règlements en conformité avec ces avis de motions et de les porter à l'ordre du jour.

7. Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération (1) une lettre de la "Union of Canadian Manufacturers" *re* convention à London; (2) un avis de motion de M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet de révoquer une résolution du Conseil en date du 7 novembre, 1904 *re* la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, il est

Ordonné: Que ces items soient biffés de l'ordre du jour.

8. Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances, à l'effet de payer \$300 à l'hon. juge Curran pour avoir siégé comme commissaire lors de l'enquête *re* le chef de Police, etc.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: D'adopter ledit rapport.

9. Étant lu l'ordre du jour, à l'effet d'adopter en deuxième et en troisième lectures un règlement pour régir ou prohiber la fabrication, l'emmagasinage, etc., de matières explosives.

Sur proposition de M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin NELSON, il est

Résolu: Que ledit règlement soit lu une première fois.

Le Conseil procède alors à l'examen dudit règlement en deuxième lecture, et,

La section 1 étant lue, elle est agréée.

1^o What is the cost of the administration of the Water Works Department?

The cost of the administration of the Water-Works Department amounted in 1904 to about \$167,000.

2^o What is the amount of interest paid on the capital invested in the Montreal Water-Works?

The amount of interest paid on the capital invested in the Montreal Water-Works, at a mean rate, namely 4% on \$9,229,210 is \$369,168.

3^o What is the approximate cost of the collection of the water rates?

The approximate cost of the collection of the water rates, at 5% on \$890,000, is of \$44,500.

4^o How much do the damages paid annually, by the City for flooding, etc., resulting from the operation of the aqueduct, amount to?

The amount of damages paid, resulting from the running of the Water-Works (average during the 4 last years), was \$3,700.

* * *

Laid on the table.

REPORTS.

3. From Road Committee to vary (1) \$200.00 to repair Sanguinet street yard shops; (2) \$733.50 to complete certain permanent sidewalks.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

4. From Market Committee, to pay to Messrs. Rollin, Parizeau & Co., a certain outstanding account out of this year's appropriation, \$12.64.

On motion of Ald. ROBILLARD, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

5. From Police Committee *re* investigation into the Police department.

Consideration deferred.

ORDER OF THE DAY.

6. The order of the day being read to consider the following notices of motion :

(1) by Ald. Lavallée, to amend by-law No. 254;

(2) by Ald. Chaussé, to amend by-laws Nos. 210 *et al.*

(3) by Ald. Ames, for a by-law to suppress loitering;

(4) by Ald. L. A. Lapointe, for a by-law to reduce the water rate.

On motion of Ald. RICARD, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare by-laws accordingly and to give the same their rank on the order of the day.

7. The order of the day being read to consider (1) a letter from the Union of Canadian Municipalities *re* Convention at London.

(2) A notice of motion by Ald. L. A. Lapointe to repeal resolution of Council of 7th November, 1904, *re* C. P. Ry. Co., it was

Ordered: That the same be struck from the order of the day.

8. The order of the day being read to consider a report, from the Finance Committee to pay \$300 to Justice Curran for having acted as commissioner in the investigation *re* Chief of Police, etc.,

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be adopted.

9. The order of the day being read for the second and third reading of a by-law to regulate or prohibit the manufacture, storage, etc., of explosives.

On motion of Ald. ROBERTSON, seconded by Ald. NELSON, it was

Resolved: That said by-law be now read a second time.

The Council ~~then~~ proceeded to consider said by-law in second reading, and

Section 1 being read, it was agreed to.